



Décès

M. Delcros Jean décédé le 21 janvier 2021
 M. Chaco Angel décédé le 29 janvier 2021
 M. Radisson Georges décédé le 25 février 2021
 M. Resses Jean décédé le 24 juin 2021 à Bordeaux
 Mme Mention Michèle décédée le 25 juin 2021



Nouveaux habitants

Mme Lafon Jessica, M. Gregory Zitte et Hugo (Massabie)
 Mme Koulibaly Ouleye (Port de l'Angle)
 M. Strappazon David (Le Bourg)
 M. Vialatte Jean-Claude (Le Bourg)



Hâte- toi de bien vivre et songe que chaque jour est à lui seul une vie.
 Sénèque, philosophe latin (1er siècle ap J.C.)

Dates à retenir

Tous les jeudis sur la place Mercadier

Tous les mardis et vendredis sur le parking Carrefour

Camion à pizza « Food truck enchanté »

Tous les vendredis soir de juillet et août

20 h : Pétanque familiale sur la place
 Organisée par la cour de récré

~

Apéros hebdos de 19h à 22h

Au château St Sernin (sur réservation)

Tous les dimanches matin de juillet et août

10h-12h30 : Café associatif et Coin des livres
 A l'ancienne école

FETE VOTIVE organisée par le comité des fêtes

Dimanche 18 juillet : aubades

Samedi 24 juillet en soirée : repas animé par l'orchestre Destination

Dimanche 25 juillet fin de matinée : dépôt de gerbe
 au monument aux morts, apéritif

En soirée : grillades

Mercredi 4 août

Don du sang à la salle des fêtes

Dimanche 19 septembre

Festi-vendanges

DATES A RETENIR



Mercredi 4 août 2021
Jeudi 11 octobre 2021
Mardi 14 décembre 2021

entre 15h et 19h

A LA SALLE DES FETES DE PARNAC



LUZECH
RAPPEL
OUVERTURE

Lundi et Vendredi 14h-18h
 Mardi, Jeudi et Samedi 9h-12h



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9h-12h

Jeudi et Vendredi de 13h30-16h30

mairie@parnac.fr

05 65 20 12 94

www.parnac.fr



Parnac 46140



Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Candidat aux dernières élections départementales, vous avez souhaité, à une très large majorité (86,86%) que je représente à nouveau notre canton et la commune de Parnac au sein de cette assemblée ; je tiens particulièrement à vous remercier pour votre confiance.

Malgré une situation sanitaire compliquée, les élus se retrouvent plusieurs fois par semaine dans les différentes commissions qui servent de préambule à la tenue des conseils municipaux. Finances, travaux, eau potable, environnement, jeunesse sont autant de sujets importants qui dictent nos projets pour la mandature en cours.

Actuellement, la zone de jeux pour enfants et adolescents est terminée, les jeunes peuvent dès à présent en profiter. L'aménagement de l'espace traiteur de la salle des fêtes sera réalisé à l'automne.

Dans le prolongement de la rue des Condamines, la rue de Régagnac va être traitée en octobre avec notamment l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone ainsi que le changement des conduites d'eau potable.

Je tiens particulièrement à remercier les volontaires ayant affronté la pluie lors de la journée éco-citoyenne; nous souhaitons dans l'avenir multiplier ce genre de manifestation.

Comme vous l'aurez certainement remarqué, les cloches ne sonnent plus à Parnac; en effet la foudre est tombée le 20 juin sur le clocher de l'église St Saturnin, endommageant le système électrique et les ardoises. Une nacelle de 43m a été nécessaire afin de constater les dégâts et d'effectuer les premières réparations.

La situation sanitaire s'améliore pour preuve, l'organisation sous l'auvent de la salle des fêtes du repas de la St Jean de la Gabare, le premier depuis plusieurs mois ; ce moment collectif fut un réel plaisir. La vigilance doit rester le maître mot dans nos comportements.

Les activités du coin des livres et du café associatif se poursuivent tous les dimanches matin au plus grand bonheur des Parnacoises et Parnacois ; n'hésitez pas à nous rejoindre.

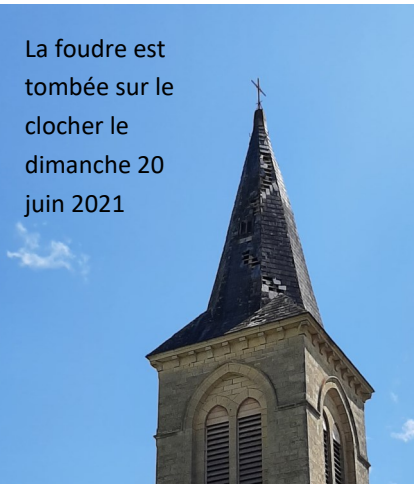
Merci infiniment aux bénévoles de nos associations qui mettent une belle dynamique dans notre village et dont les animations vont nous permettre de nous rencontrer.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier Marie Paule BOMPA qui a passé trente et un an au service de notre commune. Une petite fête a été organisée le 30 juin dernier en présence de M. Marcel Vialatte et M. Bernard Estardié, de nombreux élus, de parents mais aussi de nombreux jeunes qui ont tenu à être présents lors ce moment émouvant. Merci Marie-Paule pour tout ce que tu as fait pour notre commune et pour ses enfants : belle retraite bien méritée.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bien à vous,

Marc GASTAL, maire de Parnac



La foudre est tombée sur le clocher le dimanche 20 juin 2021

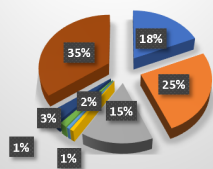


LA COMMUNE

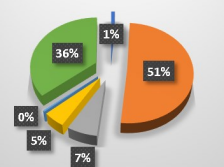
COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
212 350.79 €	250 315.69 €	146 072.79 €	118 540.57 €
Résultat cumulé de l'exercice 2020			135 036.02 €

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
415 639.89 €	415 639.89 €	375 886.48 €	375 886.48 €

Charges de Fonctionnement



Produits de Fonctionnement



Taux d'imposition de la taxe foncière 2021 :

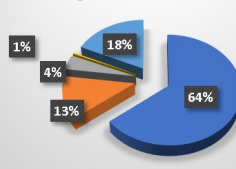
Le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux sur le bâti à 15.73% pour la part communale. Cependant, en application de l'article 16 de la loi de finances 2020, les parts communale et départementale ont été fusionnées pour être affectées aux communes pour compenser la perte de la taxe d'habitation.

LE SERVICE EAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
77 905.45 €	80 967.20 €	120 239.30 €	30 573.14 €
Résultat cumulé de l'exercice 2020			13 715.45 €

BUDGET PRIMITIF 2021			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
101 217.45 €	101 217.45 €	98 724.59 €	98 724.59 €

Charges de Fonctionnement



Produits de Fonctionnement



Prix de l'eau 09/2020-09/2021 :

0,95 € pour les consommations ≤ à 300 m3
 0,85 € pour les consommations > à 300 m3
 Pose compteur : raccordement au réseau d'eau 1050 €

L'ensemble des comptes administratifs 2020 et des budgets primitifs 2021 sont consultables en mairie.



le come-back!

Grâce à votre accueil lors des aubades 2020, et de votre présence durant festi-vendanges, nous avons pu préparer notre retour festif pour 2021!
 En effet, même si les règles sanitaires pour cet été ne sont pas encore très claires, nous souhaitons relancer la traditionnelle fête de Parnac!
 Nous vous proposons cette année un modèle réduit : 2 jours de fête.

Samedi 24 juillet

Repas avec nos désormais célèbres gigots à la ficelle, animé par le très bel orchestre Destination.



Dimanche 25 juillet

Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un apéritif, et en soirée des grillades pour terminer le week-end.

Nous vous espérons nombreux et ferons tout pour que ces retrouvailles se passent dans les meilleures conditions.

Nous vous retrouverons pour les aubades le dimanche 18 juillet

avec tous les jeunes du village pour vous apporter le programme détaillé.

A très bientôt,



FESTI'VENDANGES



La **SOUCHE de PARNAC** mijote son édition 2021 de **FESTI'VENDANGES**.

Vous pouvez déjà retenir la date du **dimanche 19 septembre 2021** pour cette manifestation.

Comme chaque année, une **randonnée dans les vignes** et les **vendanges manuelles** seront au programme de la matinée suivies de la **dégustation « mets et vins »**.



Le **repas de midi**, prévu en milieu ouvert, sera préparé et servi par nos sympathiques animateurs du Comité des Fêtes de PARNAC.



Toute la journée l'animation musicale sera assurée par la bandes « **La Pieuvre** » ; déplacements en calèche, petit train, véhicules anciens...



Visites et autres animations dans les chais se dérouleront dans l'après-midi et la journée se clôturera par un **APERITIF**.

Toutes les informations sur cette journée vous seront prochainement précisées..

LA COUR DE RÉCRÉ DE PARNAC

CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Après cette longue période de confinement réglementaire le **Café associatif** a repris son activité le **6 juin 2021** pour le plus grand plaisir d'une cinquantaine de visiteurs !

Le **Café Associatif** est de nouveau ouvert tous les dimanches de **10h00 à 12h30**.



Le **Coin des livres** reste ouvert tous les dimanches de **10h00 à 12h00**. Merci à l'équipe municipale pour son aide technique et financière qui a permis d'installer des étagères facilitant l'accès aux livres.



La **Pétanque familiale** reprend ses droits le **vendredi soir à partir de 20h30 dès le 2 juillet**. Elle pourra aussi s'inviter spontanément le dimanche matin.



Toute l'équipe de la Cour de Récré est impatiente de vous retrouver !



Samedi 26 juin à midi, sous un soleil radieux, **la Gabare a fêté la Saint-Jean** : l'occasion d'inaugurer l'auvent de la Salle des Fêtes.



Le plaisir était grand de se retrouver tous, juste avant le **voyage en Vendée**.

Nous avons aussi repris les **randonnées...**



Par ailleurs, nous reprendrons le chemin du **Festival de Bonaguil** jeudi 5 août pour Desconcerto de Jordi Purti dans le théâtre de verdure de Fumel.



Paniers gourmands

Comme l'année dernière, en raison de la crise sanitaire, 64 paniers gourmands ont été distribués le 1er mai à nos aînés, en remplacement du traditionnel repas des 70 printemps.



Commémoration du 8 mai

M le Maire et les élus ont commémoré au nom de tous les parnacais la victoire du 8 mai 1945.

Service de l'eau

Notre réseau est vieillissant et vous avez pu constater que des coupures se faisaient de plus en plus fréquentes .

Nous avons remplacé la canalisation route des Condamines et nous allons poursuivre par la route de Régagnac. Cela nous permettra de sécuriser et améliorer la distribution du centre Bourg.

D'autres secteurs montrent des défaillances et nous devons mettre en place leur plan de réhabilitation.

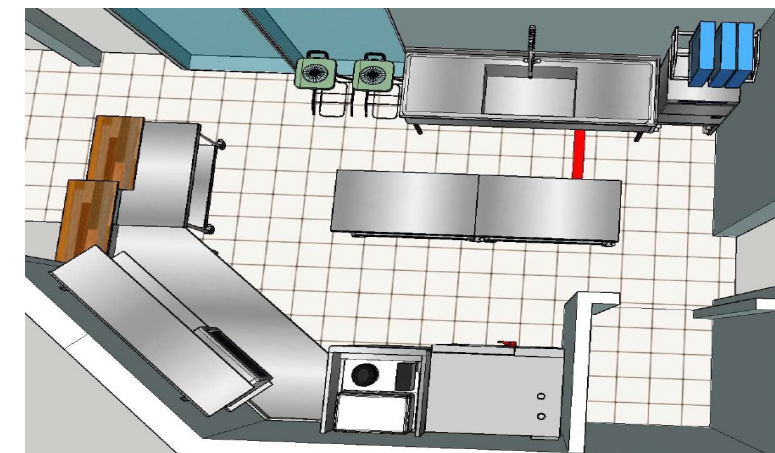
Tout cela a un coût, aussi, afin de ne pas nous retrouver complètement démunis et dans l'impossibilité de faire face, nous devons procéder à une augmentation raisonnée et progressive du prix de l'eau de la commune.

Les nouveaux tarifs vous seront communiqués lors du prochain relevé.

Espace traiteur / Salle des fêtes

Cet espace va être repensé en terme d'implantation et d'équipements afin d'améliorer son utilisation par les associations et les différents usagers.

La petite cloison (en rouge sur le plan) va être démolie afin d'agrandir l'espace plonge . Les équipements seront tout inox afin de faciliter l'entretien et de renforcer les règles d'hygiène.



Remplacement du matériel informatique

Le matériel informatique de la mairie a été renouvelé en mars. Il est composé d'un ordinateur dédié au secrétariat avec 2 écrans, un pour le bureau du maire et un PC portable pour le service de l'eau.

Les anciens ordinateurs ont été donnés à l'association la cour de récré dans les locaux de l'ancienne école afin de dispenser des cours d'informatique aux parnacais qui le souhaitent.

Fibre

Après plusieurs essais infructueux, la mairie est enfin reliée à la fibre depuis le mois d'avril!

Rue Régagnac

La rue Régagnac a un nouveau visage.



Une maison en pierre et son séchoir à tabac ont été démolis mi-juin étant devenus dangereux pour les riverains.

Travaux enfouissement

Dans cette même rue, des travaux d'enfouissement des réseaux (eau, électricité...) vont être réalisés à l'automne. Une déviation sera mise en place.

Réaménagement jeux Place Henri Mercadier

De nouveaux jeux sont mis en place en remplacement des anciens ne répondant plus aux normes de sécurité. Ces jeux ont été subventionnés à hauteur de 30 % par l'Etat, 30 % par la région, 15 % par le département et 25 % par autofinancement de la commune. Ils sont dès à présent ouvert au public.



Structure multi-jeux
Adaptée pour les
1-6 ans



Structure street workout
Permet un entraînement complet
ciblant l'ensemble des groupes
musculaires
A partir de 14 ans



Pyramide
Jeu de cordes de 4 m
À partir de 5 ans

Balanoire nid d'oiseau
A partir de 3 ans



Départ à la retraite de Marie-Paule

Marie-Paule Bompa commence sa carrière dans la commune en 1990, à la garderie de l'école. A partir de 1991, elle remplace Jacqueline Lugol et s'occupe aussi du ménage et de la cantine en parallèle avec un poste à la cave coopérative qu'elle conserve jusqu'en 2016.

En 3 décennies, Marie-Paule connaît 3 maires (Monsieur Vialatte, Monsieur Estardié et Monsieur Gastal), 3 secrétaires (Sylvie Bernon, Sylvie Rodriguez et Aurore Delmas) et 3 agents techniques (Dédé Floyrac, Jean-Michel Ruer et Laurent Rey).

Après la fermeture de l'école, en 2017, elle fait des remplacements dans 3 autres écoles (Douelle, Luzech et Sauzet) et participe à l'entretien de la commune.

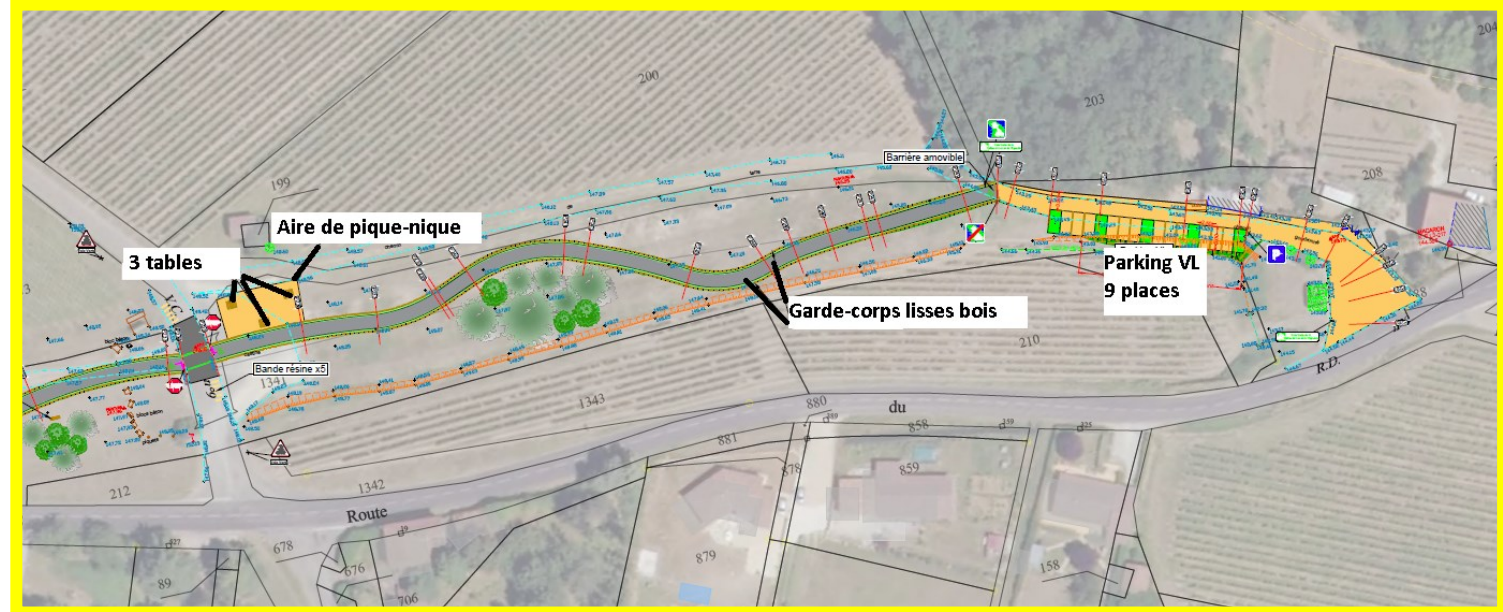
Marie-Paule s'investit auprès des enfants en leur proposant une multitude d'activités créatives : du collage, perles, bracelets, attrape-rêves, plâtre, couture, bricolage, jardinage ... les enfants adorent et ne veulent pas quitter la garderie ! Devenus grands, ils se souviennent, de nombreuses créations dans nos greniers en témoignent.

Le 30 juin, nous avons fêté son départ à la retraite, en présence des 3 maires, du conseil municipal et d'une trentaine d'enfants de l'école. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver, ce fut une soirée douce, pleine d'émotions.

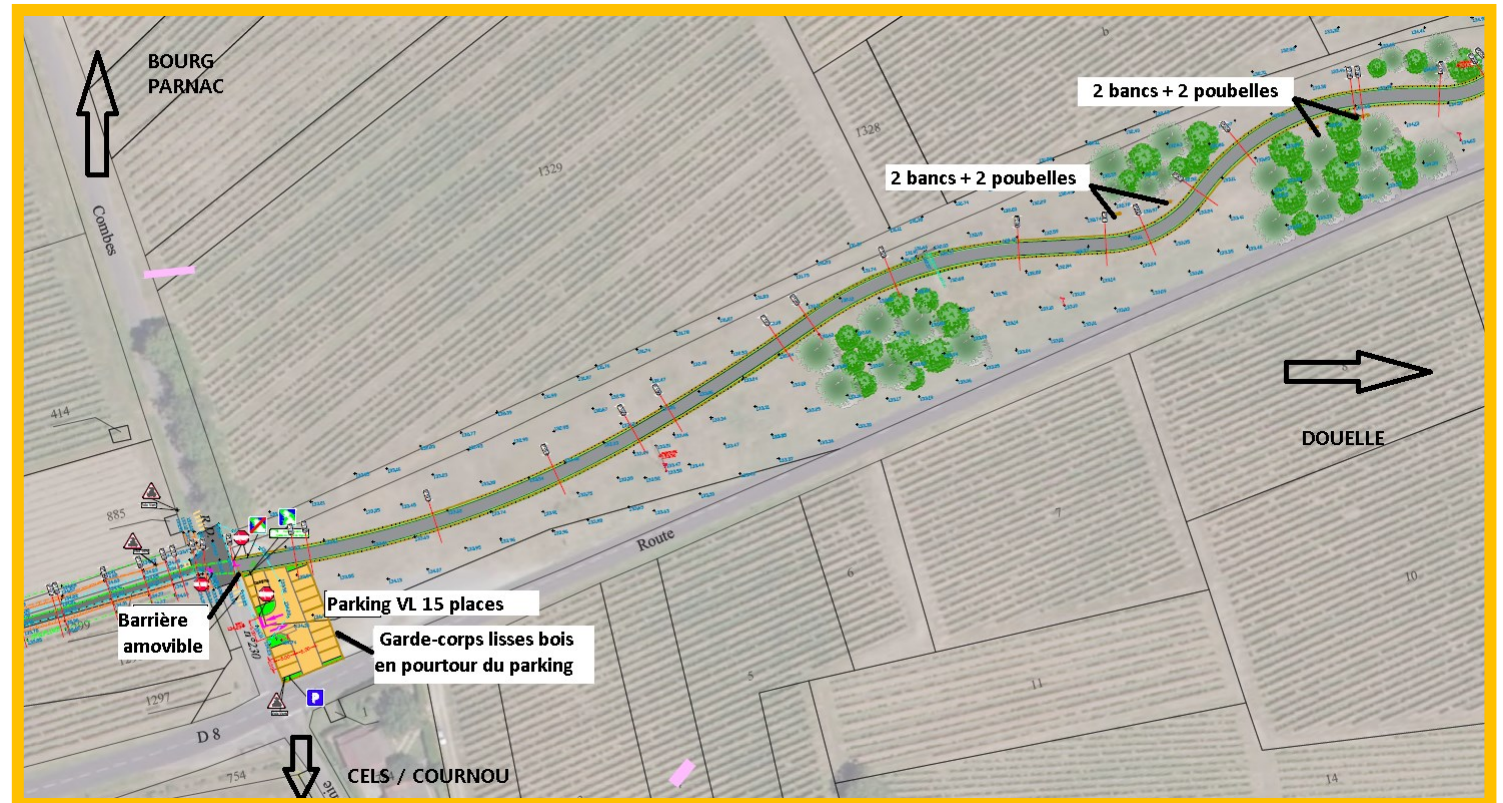


CREATION DE VOIE

1 Tronçon Pech Saint Martin / croisement D8 route de Massabie



2 Tronçon Route de Massabie / Croisement D8 Route des Combes



VOIE PARTAGEE

La voie verte sur la route de Caunézil et une partie de la route des Landes sera en voie partagée avec les usagers de la route. Les croisements seront sécurisés et un marquage spécifique apposé.

Contrairement à une véloroute, une voie verte est un parcours entièrement dédié aux modes de mobilité douce (vélo, pédestre, roller, parfois équestre).

Le long de la vallée du Lot, **une voie verte est en cours d'aménagement**, en suivant le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer, reliant Monsempron-Libos à Capdenac, en passant par Cahors.

Celle-ci permettra, à terme, de joindre l'itinéraire du Canal des 2 mers (V80), reliant l'Atlantique à la Méditerranée. En attendant l'ouverture de la totalité de la voie, plusieurs tronçons sont déjà réalisés et offrent la possibilité d'une balade agréable.

Depuis 2017 la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble participe au label « Territoire vélo » délivré par la Fédération Française de Cyclotourisme.

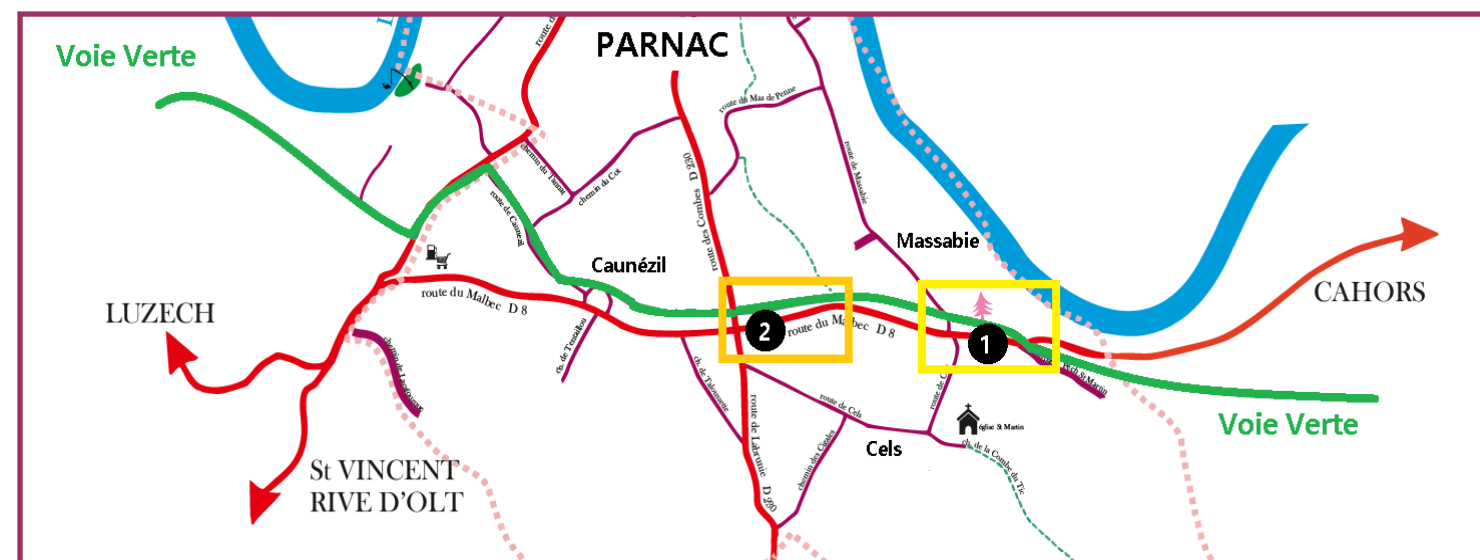
La première portion de la Voie Verte de la Vallée du Lot, 7 km entre Soturac et Puy-l'Evêque a été aménagée et connaît d'ores et déjà un franc succès.

La section Soturac/Parnac (41 km) sera reliée à la portion Douelle/Cahors (11km).

Pour cela un aménagement spécifique sera réalisé pour la traversée de la Départementale (D8) au lieu dit Pech Saint Martin. Une section de la D8 entre le haut de la côte de Vadailac et le croisement de Massabie / Cels deviendra une agglomération. Cette portion sera donc limitée à 50 km/h afin de protéger la traversée de la voie verte, de sécuriser toutes les sorties des différentes habitations ainsi que les sorties de Cels et Massabie.

Cette voie verte, une fois opérationnelle, conciliera les aspirations des lotois en quête de loisirs et celles des touristes en quête de vacances douces.

La portion Parnac-Luzech est prévue pour cette fin d'année.



Don du sang

En cette période estivale, les besoins de sang sont plus que jamais importants.

C'est le 4 août entre 15h et 19h qu'aura lieu, à la salle des fêtes, la prochaine collecte.

Cette fois ci, afin que le temps d'attente soit réduit, vous pourrez prendre rendez-vous. Les consignes seront données quelques jours avant par SMS. Quelques plages horaires seront prévues pour accueillir ceux qui n'auraient pas pris rendez-vous.

Venez nombreux, l'équipe de bénévoles vous offrira une collation des plus variées, toujours aussi appétissante.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous les 11 octobre et 14 décembre pour les dernières collectes de l'année 2021.



Assainissement

Il est possible de s'inscrire en mairie pour faire intervenir une entreprise de vidange de fosses afin de bénéficier d'un tarif préférentiel à partir de trois inscriptions. L'entreprise est déjà intervenue à plusieurs reprises depuis le début de l'année.

Locaux ancienne école

Comme l'année dernière, l'ancienne école de Parnac accueille des enfants de 8 à 12 ans du centre aéré (ALSH) tout le mois de juillet du lundi au vendredi.

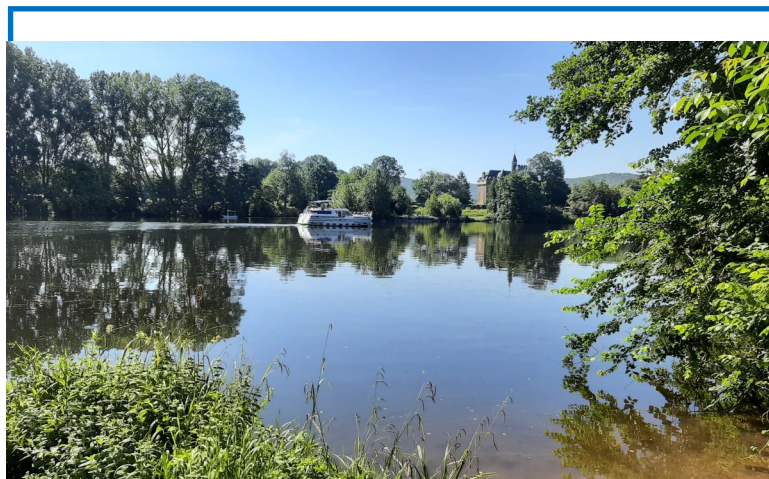
PLUI

Le plan de zonage est en cours de réalisation. Il est réalisé par la CCLV en collaboration avec les élus. Ce plan délimite les différentes zones : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A), naturelles (N).

Fin 2021, le PLUI rentrera dans sa phase terminale avec la réunion des personnes publiques associées et l'enquête publique durant laquelle vous pourrez donner votre avis. Ce PLUI sera validé courant 2022.

Recensement des jeunes de 16 ans

L'année de leur 16 ans, les jeunes doivent se présenter en mairie afin de se faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté. Un document leur sera remis, celui-ci est obligatoire pour les inscriptions aux examens et au permis de conduire.



Bords du Lot : un Projet bien avancé

La Communauté des communes de la vallée du Lot et du vignoble a pour projet d'aménager les accès au Lot sur son territoire.

Deux zones sur Parnac sont concernées. Ce projet d'aménagement est en cours d'étude.

Pargou : une cale à bateau loisir pêche, pouvant servir aux services de secours, une aire de pique-nique, un parking aménagé.

Joby : ponton (déjà aménagé), une zone de canoë-kayak (en lien avec la base de Caix), une aire de pique-nique, un parking aménagé, de l'affichage spécifique à la pêche



JOURNEE ECO CITOYENNE du 3 juillet 2021



Le Pargou

Samedi matin, une vingtaine de volontaires se retrouve sous le auvent de la salle des fêtes, autour d'un petit café de bienvenue.

Ensuite une première équipe rejoint le Pargou avec tronçonneuses, débroussailleuses... pour éclaircir le sentier de promenade.

Dans le même temps une deuxième équipe munie de gants et de sacs poubelles arpente les rues du village pour ramasser papiers, plastiques et autres déchets.

Echantillon des déchets retrouvés en 2h : des cannettes, un sommier, un fauteuil, etc.



Après la matinée pluvieuse, un petit rayon de soleil pour notre casse-croûte avant les activités de l'après-midi.



Après avoir partagé notre repas convivial, Mr Gibbe Alliet, animateur territorial du Syded, nous sensibilise au recyclage des déchets verts et aux bonnes pratiques du compostage. Une dizaine d'habitants a récupéré son composteur préalablement commandé. L'objectif est de tendre vers le 0 déchet. Compostage et broyage des végétaux doivent devenir de nouvelles habitudes.

Antonin Resses est venu aimablement nous faire une démonstration de broyage, son matériel nous a surpris par son efficacité: quelques secondes pour broyer de grosses branches. Merci à lui pour sa disponibilité.

Le Broyage

Il permet de réduire le volume des branchages mais également d'obtenir du broyat, qui a de nombreuses vertus.

Finis les allers-retours en déchèterie : vous économiserez du temps et du carburant !

Le broyat peut être utilisé de plusieurs façons :

-En paillage

Cette technique simple consiste à disposer une couche de matériaux organiques au pied des plantes du jardin ou du potager. Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des herbes indésirables.

-Dans le compost

En tant que matière brune, le broyat apporte du carbone au compost et absorbe les éventuels excès d'humidité. Il permet également de structurer le compost et d'éviter le tassement des matières, ce qui assure une meilleure circulation de l'air.



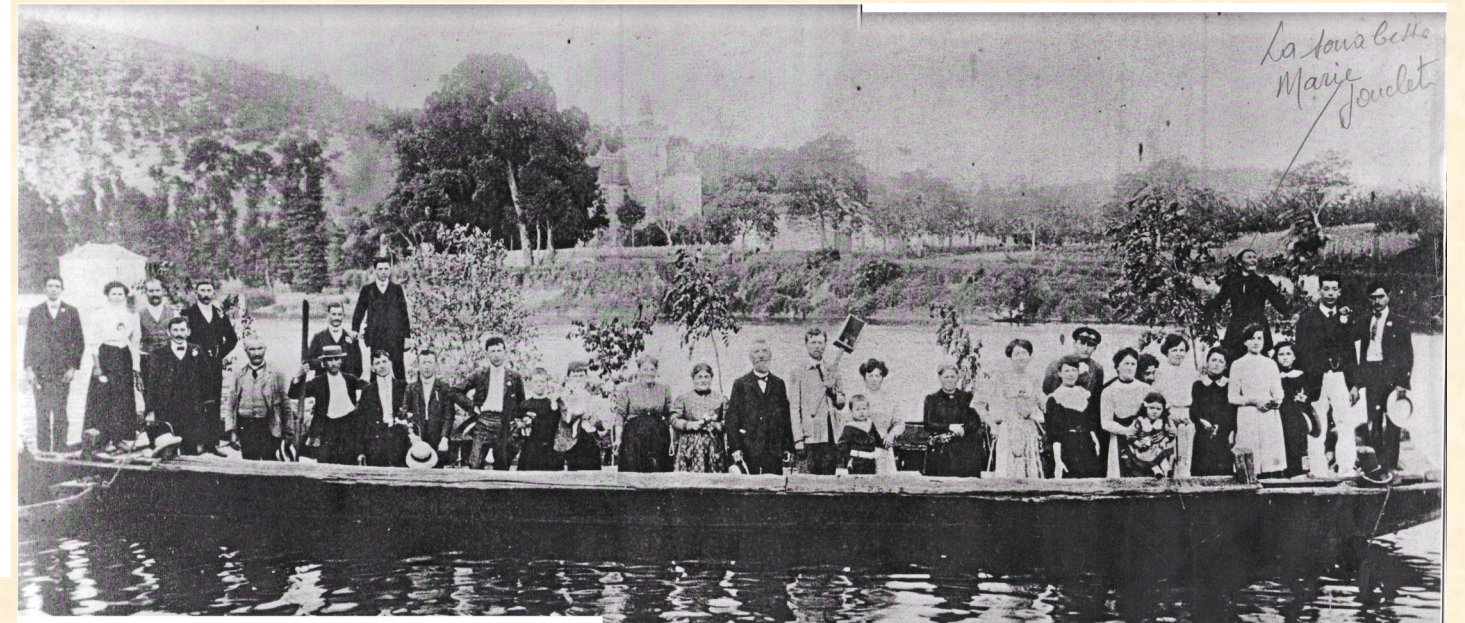
Histoire du bac du Port de l'Angle

Au cours des temps anciens, la traversée des cours d'eau, par les hommes, les animaux et les marchandises a été un problème compliqué. Parnac, situé dans une boucle du Lot, loin de tout pont, a pu échanger avec les communes voisines de l'autre rive grâce aux barques et aux bacs. Durant plusieurs siècles, la commune a été traversée par le chemin vicinal n°14 qui se heurtait à la rivière au port de l'Angle. Cette voie très pratiquée pour les échanges commerciaux (foires) entre Catus et Montcuq, nécessitait un bac solide pour la traversée du Lot. L'accès au moulin du Château de l'Angle à Caillac était aussi un enjeu essentiel.

Avant la révolution, le bac appartenait aux seigneurs de l'Angle qui percevaient des taxes liées à son exploitation. Par la suite la commune de Parnac eut en charge la propriété, l'entretien et la gestion du bac, l'aménagement des voies d'accès et de la cale.

Un bail avec les passeurs définissait les règles de fonctionnement. Les tarifs appliqués à la traversée étaient fixés par la commune.

Des familles d'agriculteurs du Port de l'Angle (*Bouyssou, Jouclet*) firent fonctionner le bac jusqu'en 1919. Il fut démonté en 1921. Une grande barque assurera quelque temps la traversée du Lot pour les personnes.



Le bac du Port de l'Angle

Les plans du bac du Port de l'Angle, probablement établis au début du 19^{ème} siècle nous donnent une idée précise de son aspect et de ses dimensions.

Le bac est un bateau à fond plat de 12m de long, rectangulaire, carré aux extrémités, ce qui permet aux charrettes d'entrer d'un côté et de sortir de l'autre. Il a une largeur maximale de 3m et minimale au plancher de 1.70m. Sa profondeur de 0.60 m lui assure un faible tirant d'eau. Il peut transporter plusieurs tonnes.

Tarifs traversée 1813

1 personne	5 centimes
Mouton	3 centimes
Cochon gras	15 centimes
Cheval	5 centimes
Paire de bœufs	25 centimes
Charrette chargée et attelée	50 centimes

Passage payé à l'aller et au retour

Titulaires du bail d'exploitation *Pierre Bouyssou et François Jouclet*

Y. L.

Grande barque du Port de l'Angle



Le bac de Joby

Un deuxième bac, de moindre importance, existait en face du Château de Caix. Il permettait l'accès à Luzech via Caix et à la fontaine du Truffé dans la Cèvenne de Crayssac.